



Rapport du 1^{er} Comité Technique sur l'Évaluation des Performances

Victoria, Mahé, Seychelles, 8-9 février 2018

DISTRIBUTION:

Participants à la Session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de la FAO
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

IOTC 2018. Rapport du 1^{er} Comité Technique sur
l'Évaluation des Performances. Victoria, Mahé,
Seychelles 8-9 février 2018. *IOTC-2018-TCPR01-
R[F]*: 15 pp.

Les appellations employées dans cette publication (et ses listes) et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

La Commission des Thons de l'Océan Indien a préparé et compilé avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des Thons de l'Océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact:

Indian Ocean Tuna Commission
Le Chantier Mall
PO Box 1011
Victoria, Mahé, Seychelles
Ph: +248 4225 494
Fax: +248 4224 364
Email: iotc-secretariat@fao.org
Website: <http://www.iotc.org>

ACRONYMES UTILISES DANS CE DOCUMENT

CTEP	Comité technique sur l'évaluation des performances
CPC	Parties coopérantes et parties coopérantes non contractantes
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies
INN	Illégale, non déclarée et non réglementée
ISSF	International Seafood Sustainability Foundation
OIG	Organisation intergouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale

TABLE DES MATIERES

1. Ouverture de la session.....	6
2. Lettres de pouvoirs	6
3. Admission des observateurs	6
4. Adoption de l’ordre du jour et dispositions de la session.....	6
5. Contexte de la création du CTEP.....	6
6. Progrès dans la mise en œuvre des recommandations du Rapport du 2 ^{ème} Comité d’Evaluation des Performances	6
7. Rapport sur les coûts et bénéfices de maintenir le lien institutionnel avec la FAO	6
8. Formulation d’une recommandation à la commission relative au lien institutionnel avec la FAO	7
9. Préparation du programme de travail	8
10. Considération des mesures de gestion relatives à l’application.....	8
11. Autres questions.....	8
12. Élection du Président et du Vice-Président pour la prochaine réunion	8
13. Examen du projet et adoption du Rapport du 1 ^{er} Comité Technique sur l’Evaluation des Performances (CTEP01).....	8
Appendice 1. Liste des Participants	9
Appendice 2. Ordre du jour du 1 ^{er} Comité Technique sur l’Evaluation des Performances.....	11
Appendice 3. Liste des Documents.....	12
Appendice 4. Mise à jour sur les progrès concernant la Résolution 16/03 – <i>Sur les suites à donner à la seconde évaluation des performances</i>	13
Appendice 5. Termes de Référence du groupe de rédaction chargé de moderniser et d’adapter le texte de l’accord CTOI.....	14
Appendice 6. Programme de travail et calendrier révisés pour le CTEP.....	15

RESUME EXECUTIF

La 1^{ère} session du Comité Technique sur l'Évaluation des Performances (CTEP01) s'est tenue à Victoria, Mahé, Seychelles, du 8 au 9 février 2018, sous la présidence de Mme Riley Jung-re Kim. Un total de 46 délégués a participé à la session, dont des délégués de 19 Parties contractantes (Membres), de 2 organisations observatrices et de 3 experts invités.

Le CTEP a examiné les progrès dans la mise en œuvre des recommandations issues du rapport du 2^{ème} Comité sur l'évaluation des performances, notant que sept d'entre elles relevaient de la responsabilité du CTEP. L'état, les échéanciers et la priorité de sept actions ont été traités par la suite ([Appendice 4](#)).

En 2016, la Commission a demandé au CTEP de formuler une recommandation sur la question de savoir si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. Alors que certaines CPC ont indiqué qu'elles étaient venues à cette réunion avec le mandat de formuler la recommandation sollicitée, d'autres CPC ont indiqué qu'elles n'étaient pas en mesure de formuler une recommandation. Elles ont, en outre, souligné que toute décision à l'effet de quitter l'accord actuel nécessiterait de procéder à d'exhaustives consultations et procédures internes/nationales. Le CTEP a demandé au Secrétariat de contacter les CPC pour leur indiquer que le maintien/changement du lien institutionnel avec la FAO sera discuté par la Commission au mois de mai 2018 et que la Commission espère que les CPC aient le mandat pour discuter de cette question.

Le CTEP a progressé dans la tâche de développer un nouveau texte de l'Accord CTOI et a décidé, à cette fin, de mettre en place un groupe de rédaction qui aborderait cette tâche par une approche graduelle ([Appendice 5](#)).

Le CTEP a noté qu'il accusait déjà du retard en ce qui concerne le programme de travail actuel en raison de l'ajournement des réunions de février et d'octobre 2017. En raison de ce retard, il a adopté un programme de travail et un calendrier révisés, prolongeant le programme de travail jusqu'en 2020 ([Appendice 6](#)).

Le CTEP a convenu que la prochaine réunion se tiendrait sur deux jours avant la fin mars 2019.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La 1^{ère} Session du Comité Technique sur l'Évaluation des Performances (CTEP01) s'est tenue à Victoria, Mahé, Seychelles, du 8 au 9 février 2018, sous la présidence de la Vice-présidente de la Commission, Mme Riley Jung-re Kim. Un total de 46 délégués a participé à la Session, dont des délégués de 19 Parties contractantes (Membres), 2 organisations observatrices et 3 experts invités. La liste des participants est fournie en [Appendice 1](#).
2. La Présidente, Mme Riley Jung-re Kim, a souhaité la bienvenue aux participants du CTEP01.

2. LETTRES DE POUVOIRS

3. Des lettres de pouvoirs ont été reçues de 17 CPC présentes à la réunion.

3. ADMISSION DES OBSERVATEURS

4. Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI (2014), les observateurs suivants ont été admis à la réunion :
 - a. *Organisations intergouvernementales (OIG)*
 - Projet SWIOFish1
 - b. *Organisations non gouvernementales (ONG)*
 - International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)
 - c. *Experts et consultants invités*
 - Taiwan, Province de Chine

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS DE LA SESSION

5. Le CTEP01 A **ADOPTÉ** l'ordre du jour, fourni en [Appendice 2](#). Les documents présentés au CTEP sont inclus à l'[Appendice 3](#).

5. CONTEXTE DE LA CREATION DU CTEP

6. Le Secrétaire exécutif a soumis une brève présentation sur la mise en place et les termes de référence du CTEP.

6. PROGRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU 2^{ÈME} COMITE D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

7. Le CTEP A **PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-TCPR01-02 qui présentait les progrès dans la mise en œuvre des recommandations issues du rapport du 2^{ème} Comité d'évaluation des performances.
8. Le CTEP a rappelé que la deuxième évaluation des performances avait formulé 24 recommandations, proposant 63 actions. La responsabilité de la mise en œuvre de ces actions avait été attribuée à plusieurs organes de la CTOI. Le CTEP A **NOTÉ** qu'au mois de février 2018, 15 actions n'avaient pas été entreprises, 23 ont été entreprises et sont en cours, 25 ont été terminées et que parmi les activités achevées, 21 sont devenues des activités continues de la CTOI.
9. Le CTEP A **ÉGALEMENT NOTÉ** que l'ordre de priorité n'avait pas encore été établi pour 21 des 63 actions, et que sur les 21 actions dont l'ordre de priorité n'a pas été établi, 7 relevaient de la responsabilité du CTEP. L'état, l'échéancier et la priorité de ces 7 actions ont par la suite été abordés et inclus à l'[Appendice 4](#). Cette actualisation sera incluse dans la mise à jour sur l'évaluation des performances présentée à la Commission en 2018.
10. Le CTEP a encouragé les autres organes chargés de la mise en œuvre des 14 autres actions, la Commission, le Comité scientifique, le Comité d'application et le Comité permanent d'administration et des finances à traiter ces questions dans les meilleurs délais possibles.

7. RAPPORT SUR LES COÛTS ET BÉNÉFICES DE MAINTENIR LE LIEN INSTITUTIONNEL AVEC LA FAO

11. Le Professeur Glenn Hurry a présenté les résultats de son rapport sur les coûts et bénéfices du lien de la CTOI avec la FAO (IOTC-2016-S205). Cette présentation (IOTC-2018-TCPR01-INF01) incluait des informations sur les points suivants :

- Quels sont les changements survenus au cours de ces 3 dernières années au sein de la CTOI et la FAO
- Lien CTOI/FAO
- Aspects juridiques
- Bref historique de la CTOI
- Leçons tirées d'une étude sur des agences recommandées
- Comparaison de la CTOI avec les autres ORGP thonières
- Explication des coûts de la FAO
- Options pour la CTOI :
 - a. Rester avec la FAO
 - b. Rester avec la FAO mais avec une plus grande autonomie
 - c. Quitter la FAO

12. Le rapport incluait un commentaire sur les avantages et inconvénients de chacune des trois options.

13. Le CTEP a remercié le Professeur Hurry pour ses travaux et **A NOTÉ** que ce document comportait de nombreux documents historiques utiles qui sont pertinents pour cette question.

14. Des commentaires très variés ont été exprimés à la plénière sur ce rapport. Parmi ceux-ci :

- Il aurait également été utile de disposer de davantage d'informations détaillées comparant le fonctionnement de la CTOI et des autres ORGP thonières ;
- Les avantages financiers estimés pour l'option envisageant que la CTOI quitte la FAO pourraient avoir été sous-estimés, par exemple en raison du fait que les services supposés fournis par la FAO étaient souvent indisponibles ;
- Si les coûts d'une CTOI indépendante sont plus élevés que les coûts actuels (pour les Membres), cela pourrait constituer des éléments supplémentaires pour dissuader certains membres de quitter la FAO ;
- Il y aurait des coûts de transition de l'ordre d'un million USD sur 2-3 ans pour créer une CTOI indépendante, qui seraient toutefois compensés par les contributions de participants additionnels à la pêche, tels que la flotte de pêche avec une participation à long-terme ;
- Les impacts des contributions extrabudgétaires pour par exemple le renforcement des capacités ont été réduits en raison des frais de service prélevés par la FAO ;
- Compte tenu des expériences passées, la possibilité d'obtenir de nouvelles concessions de la FAO semble limitée et il peut probable que l'option consistant à rester avec la FAO avec une plus grande flexibilité soit réaliste ; et
- Si la CTOI devait quitter la FAO, ces deux organismes devraient s'accorder sur la manière de traiter la dette actuelle de la Commission (par exemple la dette liée aux arriérés de contributions).

8. FORMULATION D'UNE RECOMMANDATION A LA COMMISSION RELATIVE AU LIEN INSTITUTIONNEL AVEC LA FAO

15. Le CTEP **A NOTÉ** que la Commission, en 2016, avait demandé au CTEP de formuler une recommandation visant à décider si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. Toutefois, certaines CPC ont indiqué qu'elles n'étaient pas en mesure de formuler une recommandation à la présente réunion. Ces membres ont, en outre, souligné que toute décision à l'effet de quitter l'accord actuel nécessiterait de procéder à d'exhaustives consultations et procédures internes/nationales.

16. D'autres CPC ont indiqué qu'elles étaient venues à cette réunion avec le mandat de formuler la recommandation demandée. Ces membres ont fait part de leur regret quant au fait que la réunion ne pouvait pas progresser sur cette importante question et ont instamment prié les CPC d'entreprendre les démarches nationales requises pour obtenir le mandat qui leur permettrait de prendre une décision sur le maintien du lien institutionnel avec la FAO.

17. Le CTEP **A DEMANDÉ** au Secrétariat d'adresser un courrier aux CPC pour leur rappeler l'intention de la Commission de prendre une décision visant à décider si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. Ce courrier devrait indiquer que cette question sera discutée à la Commission en mai 2018, et que la Commission espère que les CPC disposent du mandat pour discuter de cette question. Si les CPC ne sont pas en mesure d'obtenir cette autorisation avant la réunion, elles sont invitées à indiquer combien de temps ce processus prendra.

18. Le CTEP **A NOTÉ** que le rapport/la présentation élaboré par le Professeur Hurry serait disponible sur le site web de la CTOI à titre de référence pour les CPC.

19. Le CTEP a convenu qu'il progresserait dans la tâche de développer un nouveau texte de l'Accord CTOI (conformément aux termes de référence du CTEP). À cette fin, le CTEP **A CONVENU** de mettre en place un groupe de rédaction qui aborderait cette tâche par une phase graduelle comme suit :
- Phase I: Examiner, confirmer et continuer à identifier les lacunes dans l'accord CTOI, afin de tenir compte des principes de la gestion moderne des pêches, à l'aide du rapport et des documents élaborés dans le cadre de la deuxième évaluation des performances comme point de départ. ;
 - Phase II: Proposer des clauses visant à moderniser le texte de l'Accord ; et
 - Phase III: Lorsque la Commission aura pris une décision sur le lien institutionnel avec la FAO, adapter l'Accord si nécessaire en sollicitant l'orientation du CTEP, au besoin.
20. Le CTEP **A ADOPTÉ** les termes de référence du groupe de rédaction ([Appendice 5](#)). Le programme de travail et les délais du groupe de rédaction sont inclus dans ceux du CTEP ([Appendice 6](#)).
21. Le CTEP **A CONVENU** de recruter les services d'un consultant pour soutenir les travaux du groupe de rédaction et a demandé au Secrétariat d'inclure cet élément dans son budget de 2019 à la Commission et d'identifier de possibles sources de financement pour 2018.

9. PREPARATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

22. Le CTEP **A NOTÉ** qu'il accusait déjà du retard en ce qui concerne le programme de travail actuel en raison de l'ajournement des réunions de février et d'octobre 2017. En raison de ce retard, le CTEP **A ADOPTÉ** un programme de travail et un calendrier révisés, prolongeant le programme de travail jusqu'en 2020 ([Appendice 6](#)).

10. CONSIDERATION DES MESURES DE GESTION RELATIVES A L'APPLICATION

23. Le Secrétariat de la CTOI a soumis une présentation en réponse à la demande de la Commission, visant à ce que le CTEP étudie, partage et procède à l'inscription INN croisée sur les Listes INN des autres ORGP en vue de lutter contre les activités INN à un niveau mondial.
24. Le CTEP **A NOTÉ** l'intention du Japon de soumettre une proposition sur cette question à la Commission cette année.

11. AUTRES QUESTIONS

25. Le CTEP **A CONVENU** que la prochaine réunion se tiendrait sur deux jours aux alentours du mois du février ou de mars 2019, à convenir. Le CTEP a demandé au Secrétariat de faire correspondre cette réunion avec une autre réunion existante à des fins d'économie de coûts.

12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION

26. Mme Riley Jung-re Kim a été **ÉLUE** présidente du CTEP à l'unanimité pour les deux prochaines réunions.
27. Le CTEP a **ÉLU** à l'unanimité M. Sammy Malvas des Philippines en tant que Vice-président.

13. EXAMEN DU PROJET ET ADOPTION DU RAPPORT DU 1^{ER} COMITÉ TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES (CTEP01)

28. Le CTEP **A ADOPTÉ** le rapport de la 1^{ère} Session du Comité Technique sur l'Évaluation des Performances (IOTC–2018–TCPR–R) le 9 février 2018.

APPENDICE 1. LISTE DES PARTICIPANTS

PRÉSIDENTE

Ms Riley Jung-re **Kim**
Ministry of Oceans and Fisheries Korea
riley1126@korea.kr

MEMBRES DE LA CTOI**AUSTRALIE****Chef de délégation**

Ms Jenny **Baldwin**
Department of Agriculture and Water
Resources
jenny.baldwin@agriculture.gov.au

CHINE**Chef de délégation**

Mr Jianfeng **Zhu**
Shanghai Ocean University
jfzhu@shou.edu.cn

Suppléant

Mr Xuejian **Chen**
China Overseas Fisheries Association
1528957706@qq.com

Conseillers

Mr Zijun **Zhou**
China Overseas Fisheries Association
admin1@tuna.org.cn

Ming **Lv**

Shanghai Ocean University
m-lv@shou.edu.cn

COMORES**Chef de délégation**

Mr Boina **Said**
Direction Générale des Ressources
Halieutiques de Comores
dalaili@live.fr

UNION EUROPÉENNE**Chef de délégation**

Mr Anders **Jessen**
European Commission
Anders.JESSEN@ec.europa.eu

Suppléant

Mr Orlando **Fachada**
European Commission
Orlando.fachada@ec.europa.eu

Conseillers

Mr Fabien **Le Galloudec**
Direction des pêches maritimes et de
l'aquaculture
fabien.le-galloudec@agriculture.gouv.fr

FRANCE (OT)

Absent

INDE

Absent

INDONÉSIE**Chef de délégation**

Mr Trian **Yunanda**
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
tryand_fish@yahoo.com

Suppléant

Prof. **Wudianto**
Fisheries Research Center
wudianto59@gmail.com

Conseillers

Prof. Dr Indra **Jaya**
Bogor Agricultural University
indrajaya@ipb.ac.id

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Absent

JAPON**Chef de délégation**

Mr Shingo **Ota**
Fisheries Agency of JAPAN
shingo_ota810@maff.go.jp

Suppléant

Mr Ryo **Omori**
Fisheries Agency of JAPAN
ryo_omori330@maff.go.jp

KENYA

Absent

CORÉE, RÉP. DE**Chef de délégation**

Mr Seunglyong **Kim**
Ministry of Oceans and Fisheries
kpoksl15686@korea.kr

Conseillers

Mr Kim Zang **Geun**
National Institute of Fisheries
Science
zgkim5676@gmail.com

Mr Junghee **Yoo**

Dongwon Industries
gagame2@dongwon.com

Mr Alex Guhyun **Kang**

Dongwon Industries
kkh@dongwon.com

Mr Ilkang **Na**

Korea Overseas Fisheries Association
ikna@kosfa.org

MADAGASCAR

Absent

MALAISIE**Chef de délégation**

Mr Ram Singh **Hari Singh**
Ministry of Agriculture and Agro-Based
Industry
ramsingh@moa.gov.my

Suppléant

Mrs Tengku Balkis **Tunku Shahar**
Department of Fisheries
balkis@dof.gov.my

MALDIVES**Chef de délégation**

Mr M. Shiham **Adam**
Ministry of Fisheries and Agriculture
msadam@mrc.gov.mv

Suppléant

Mr Adam **Ziyad**
Ministry of Fisheries and Agriculture
adam.ziyad@fishagri.gov.mv

MAURICE

Absent

MOZAMBIQUE**Chef de délégation**

Mr Avelino **Munwane**
Ministry of Sea, Inland Waters and Fisheries
avelinoalfiado@hotmail.co.uk

OMAN

Absent

PAKISTAN

Mr Asad **Chandna**
Ministry of Maritime Affairs
asadchandna@gmail.com

PHILIPPINES**Chef de délégation**

Mr Sammy **Malvas**
Bureau of Fisheries & Aquatic Resource
smalvas.bfar@gmail.com

Suppléant

Ms Jennifer **Viron**
Bureau of Fisheries & Aquatic Resource
jennyviron@gmail.com

Conseillers

Ms Rosanna Bernadette **Contreras**
Sockargen Federation of Fishing and Allied
Industries
fishing.federation@gmail.com

SEYCHELLES**Chef de délégation**

Mr Nirmal **Shah**
Seychelles Fishing Authority
nirmal@natureseychelles.org

Suppléant

Mr Roy **Clarisse**
Ministry of Fisheries and Agriculture
rclarisse@gov.sc

Conseillers

Mr Vincent **Lucas**
Seychelles Fishing Authority
vlucas@sfa.sc

Mr Yannick **Roucou**
Seychelles Fishing Authority
yroucou@sfa.sc

SOMALIE

Chef de délégation
Mr Abdirahim **SheikHeile**
Ministry of Fisheries and Marine Resources
sgunrahim@yahoo.com

AFRIQUE DU SUD

Chef de délégation
Mr Saasa **Pheeha**
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
SaasaP@daff.gov.za

Suppléant

Mr Qayiso **Mketsu**
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
QayisoMK@daff.gov.za

SRI LANKA

Chef de délégation
Mrs H.P.K **Hewapathirana**
Department of Fisheries and Aquatic Resources
hewakal2012@gmail.com

SUDAN

Absent

TANZANIE, RÉPUBLIQUE UNIE DE

Chef de délégation
Mr Hosea Gonza **Mbilinyi**
Deep Sea Fishing Authority
hoseagonza86@gmail.com

THAÏLANDE

Chef de délégation
Ms Sampan **Panjarat**
Department of Fisheries
spanjarat@yahoo.com

Mr Prasit **Luesrithawornsin**

Department of Fisheries
prasit_kim@hotmail.com

ROYAUME-UNI (OT)

Chef de délégation

Mr John **Pearce**
MRAG
j.pearce@mrag.co.uk

YEMEN

Absent

PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES**BANGLADESH**

Absent

LIBERIA

Absent

SÉNÉGAL

Absent

SWIOFISH1 PROJECT

Mr Daroomalingum **Mauree**
daroomalingum.mauree@coi-ioc.com

OBSERVATEURS**INTERNATIONAL SEAFOOD SUSTAINABILITY FOUNDATION**

Mr Gerald **Scott**
gpscott_fish@hotmail.com

EXPERTS INVITÉS

Mr Ming-Fen **Wu**
mingfen@msl.fao.gov.tw

Mr Chien-Nan **Lin**
chiennan@msl.fao.gov.tw

Mr Shih-Ming **Kao**
kaosm@udel.edu

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN

Mr Chris **O'Brien**
Executive Secretary
Chris.O'Brien@fao.org

Mr Glenn **Hurry**
Consultant – cost benefit analysis
ghurry@mragasiapacific.com.au

Ms Christel **Navarret**
Consultant – translation
christelnavarret@gmail.com

Mr Gerard **Domingue**
Compliance Coordinator
Gerard.Domingue@fao.org

Mr Hilario **Murua**
Chair of IOTC Scientific Committee
hmurua@azti.es

Ms Nicole **Ricci**
Consultant – reports
nmricci@gmail.com

Mr Fabio **Fiorellato**
Data Coordinator
Fabio.Fiorellato@fao.org

INTERPRÈTES

Ms Sylvia **Amisi**
sylviaamisi@yahoo.com

Ms Chantal **Mariotte**
chantal.mariotte@gmail.com

Mr Dickens Omondi **Awiti**
awitidickens@gmail.com

Mr Mesfin **Wolde-Giorghis**
meswolde@gmail.com

APPENDICE 2.**ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} COMITE TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES****Date :** 8-9 février 2018**Site:** Savoy Hotel, Beau Vallon, Seychelles**Horaire :** 9:00-17:00 tous les jours**Présidente :** Mme Riley Jung-re Kim (Vice-Présidente de la CTOI)**1. OUVERTURE DE LA SESSION ET APPROBATION DU PRÉSIDENT****2. LETTRES DE POUVOIRS****3. ADMISSION DES OBSERVATEURS****4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS DE LA SESSION****5. CONTEXTE DE LA CRÉATION DU CTEP**

Bref résumé de la Résolution 16/03 « sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances et la création du CTEP » (pas de version papier).

6. PROGRÈS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU SECOND COMITÉ D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

Lors de S21, La Commission a pris connaissance du document IOTC-2017-S21-08 Rev1 qui présente les progrès dans la mise en œuvre de chacune des recommandations issues du rapport du 2^{ème} Comité d'évaluation des performances de la CTOI (IOTC-2016-PRIOC02-R) et a recommandé que ce sujet soit discuté lors de la réunion du CTEP. Le document 08-Rev1 a été mis à jour et est disponible en tant que document IOTC-2018-TCPR01-02.

7. RAPPORT SUR LES COÛTS ET BÉNÉFICES DE MAINTENIR LE LIEN INSTITUTIONNEL AVEC LA FAO

Synthèse des rapports sur les coûts et bénéfices de la relation de la CTOI avec la FAO. Le document IOTC-2016-S20-05 sera présenté par M. Glenn Hurry (consultant de la CTOI) et le document IOTC-2016-S20-INF01 sera présenté par l'UE.

8. FORMULATION D'UNE RECOMMANDATION À LA COMMISSION RELATIVE AU LIEN INSTITUTIONNEL AVEC LA FAO

Les termes de référence du CTEP (joint à cet ordre du jour) demandent au CTEP de formuler une recommandation à la Commission visant à décider si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. Si nécessaire et approprié afin d'adopter un Accord en tant qu'entité juridique indépendante, le comité technique peut proposer de mettre fin à l'Accord CTOI, conformément à l'article XXII de l'Accord actuel.

9. PRÉPARATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Les termes de référence du CTEP demandent au CTEP de préparer un programme de travail avec des actions concrètes sur les recommandations issues du rapport du Comité d'évaluation des performances, y compris les priorités, les échéanciers proposés, les budgets.

10. CONSIDÉRATION DES MESURES DE GESTION RELATIVES À L'APPLICATION

Lors de la S21, la Commission a demandé au CTEP de considérer la reconnaissance mutuelle et étudier la possibilité de l'inscription INN croisée sur les Listes INN des autres ORGP, afin de lutter contre les activités INN au niveau mondial et d'en faire rapport à la Commission. (Le Secrétariat soumettra une brève présentation sur cette question).

11. AUTRES QUESTIONS**12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION****13. ADOPTION DU RAPPORT**

APPENDICE 3.
Liste des Documents

Numéro de document et lien	Titre
IOTC–2018–TCPR01–01	Ordre du jour provisoire du 1 ^{er} Comité Technique sur l’Evaluation des Performances
IOTC-2018-TCPR01-02	Mise à jour sur la mise en œuvre des recommandations de l’EP2
<i>Documents d’information</i>	
IOTC-2018-TCPR01-INF01	Rapport sur les coûts-bénéfices pour la CTOI – présentation PowerPoint
IOTC Resolution 16/03	Résolution 16/03 – Sur les suites à donner à la seconde évaluation des performances
IOTC–2016–S20–INF01	Point de vue de l’UE sur l’étude coûts-bénéfices de la FAO
IOTC-2017-S21-08-Rev1	Mise à jour de l’évaluation des performances (Résolution 16/03 – Sur les suites à donner à la seconde évaluation des performances)
IOTC-2016-PRIOTC02-R[E]	Rapport de la 2 ^{ème} Evaluation des Performances de la CTOI
IOTC-2016-S20-05[E]	Coûts et bénéfices pour la Commission des Thons de l’Océan Indien (CTOI) au sein et en dehors de l’Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO).

APPENDICE 4.

MISE A JOUR SUR LES PROGRES CONCERNANT LA RESOLUTION 16/03 – *SUR LES SUITES A
DONNER A LA SECONDE EVALUATION DES PERFORMANCES*

N° REFERENCE	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE	MISE A JOUR/ETAT	CALENDRIER	PRIORITE
PRIOTC02. (para. 81)	Analyse de l'Accord CTOI par rapport aux autres instruments internationaux NOTANT le <u>paragraphe 80</u> , la PRIOTC02 RECOMMANDE que la Commission établisse un groupe de travail ad hoc sur la modernisation de l'Accord CTOI, avec le mandat suivant : a) Élaborer une proposition de texte pour l'Accord CTOI, qui prenne en compte les principes modernes de la gestion des pêches ;	<i>Commission et CTEP</i>	Un groupe de rédaction a été mis en place dans le cadre du CTEP et les travaux sur le texte de l'Accord CTOI ont débuté.	2018-2020	Haute
	b) Élaborer un programme de travail pluriannuel qui décrive les questions prioritaires spécifiques à discuter, en utilisant l'analyse juridique proposée en Appendice III de ce rapport, pour informer les discussions du groupe de travail ;	<i>Commission et CTEP</i>	Le CTEP a adopté un programme de travail pour 2018-2020.	2018-2020	Haute
	c) Élaborer des propositions pour permettre la participation de tous les acteurs de la pêche ayant un intérêt direct dans la CTOI ;	<i>Commission et CTEP</i>	Le CTEP se concentre sur une première phase de modernisation et d'adaptation de l'Accord CTOI, tout en sollicitant une orientation à la Commission sur les questions liées aux liens institutionnels entre la FAO et la CTOI.	En attente des instructions de la Commission	Moyenne
	d) Toutes les CPC devraient participer au groupe de travail et des fonds devraient être mis à disposition pour aider à la participation des États côtiers aux réunions du groupe de travail ;	<i>Commission et Groupe de travail ad-hoc</i>	Le Fonds de participations aux réunions sert à prendre en charge la participation aux réunions du CTEP.	En cours	Haute
	e) Le groupe de travail devrait se réunir au moins une fois par an et, dans la mesure du possible, travailler par voie électronique entre deux sessions.	<i>Commission et Groupe de travail ad-hoc</i>	Le programme de travail du CTEP reflète la réunion annuelle et les travaux intersessions par voie électronique.	2018-2020	Haute
PRIOTC02. 12 (<u>para. 139</u>)	Devoirs de l'État du pavillon La PRIOTC02 RECOMMANDE que toute modification ou remplacement de l'Accord CTOI devrait inclure des dispositions spécifiques sur les devoirs des membres en tant qu'États du pavillon, en se basant sur les dispositions pertinentes de l'ANUSP et en tenant compte des Directives volontaires pour la conduite de l'État du pavillon de la FAO.	<i>Commission et CTEP</i>	Un groupe de rédaction a été mis en place dans le cadre du CTEP et les travaux sur le texte de l'Accord CTOI ont débuté	2018-2020	Haute
PRIOTC02. 23 (<u>para. 228</u>)	Disponibilité des ressources pour les activités de la CTOI et efficacité financière. La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit: c) La Commission, en urgence, devrait décider si rester au sein de la structure de la FAO (en tant qu'organe au titre de l'Article XIV) fournit les moyens les plus appropriés pour atteindre les objectifs de la CTOI.	<i>Commission, CTEP</i>	En 2018, le CTEP n'a pas été en mesure de répondre à la demande de la Commission à l'effet de formuler une recommandation et a demandé à la Commission de prendre une décision sur cette question.	En cours	Haute

APPENDICE 5.
TERMES DE REFERENCE DU GROUPE DE REDACTION CHARGE DE MODERNISER ET
D'ADAPTER LE TEXTE DE L'ACCORD CTOI

Sous la direction du Comité Technique sur l'Evaluation des Performances et conformément à la section 2a, 2c et 3 des Termes de référence du CTEP, et en conformité avec le programme de travail convenu, un groupe de rédaction est mis en place avec les termes de référence suivants :

1. Développer des clauses proposées pour l'Accord CTOI, qui tiennent compte des principes modernes de la gestion des pêches.
2. Le groupe est ouvert à toutes les CPC souhaitant participer et le groupe fonctionnera par voie électronique entre les réunions du CTEP.
3. Travailler dans le cadre d'une approche graduelle comme suit:

Phase I : Examiner, confirmer et continuer à identifier les lacunes dans l'accord CTOI, afin de tenir compte des principes de la gestion moderne des pêches, à l'aide du rapport et des documents élaborés dans le cadre de la deuxième évaluation des performances comme point de départ. ;

Phase II : Proposer des clauses visant à moderniser le texte de l'Accord ; et

Phase III: Lorsque la Commission aura pris une décision sur le lien institutionnel avec la FAO, adapter l'Accord, si nécessaire, en sollicitant l'orientation du CTEP, au besoin.

4. Élaborer un rapport (y compris un texte) pour le Comité Technique sur l'Evaluation des Performances présentant les résultats de chaque phase de travail, conformément au programme de travail et au calendrier du CTEP.

APPENDICE 6.
PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER REVISES POUR LE CTEP

2018	2019	2020
1. Recrutement d'un consultant par le Secrétariat d'ici la fin mars.	8. Le texte proposé approuvé est soumis au CTEP à des fins de commentaires avant la fin janvier.	17. Le CTEP approuve le texte proposé avant la fin janvier.
2. Le consultant achève la Phase I et remet ses résultats au groupe de rédaction avant la fin mai.	9. Le consultant compile les commentaires et les modifications du texte proposé, émanant du CTEP, avant la fin février.	18. Le texte proposé est soumis à la Commission avant la fin mars.
3. Le groupe de rédaction approuve l'analyse avant la fin juin.	10. Le CTEP se réunit à la fin mars.	
4. Le consultant achève la Phase II et remet ses résultats au groupe de travail avant la fin septembre.	11. Le CTEP en fait rapport à la Commission à la mi-mai.	
5. Le groupe de rédaction examine les résultats proposés avant la fin octobre.	12. Le CTEP se réunit en marge de la S23 en vue de donner une orientation, au besoin, au consultant pour la Phase III.	
6. Le consultant achève la Phase II et remet ses résultats au groupe de travail avant la fin novembre.	13. Le consultant achève la Phase III et remet les résultats provisoires au groupe de rédaction avant la fin août.	
7. Le groupe de rédaction approuve les résultats avant la fin décembre.	14. Le groupe de rédaction examine et commente les résultats provisoires avant la fin octobre.	
	15. Le consultant achève la Phase III et remet les résultats finaux au groupe de travail avant la fin novembre.	
	16. Le groupe de rédaction approuve les résultats avant la fin décembre.	